

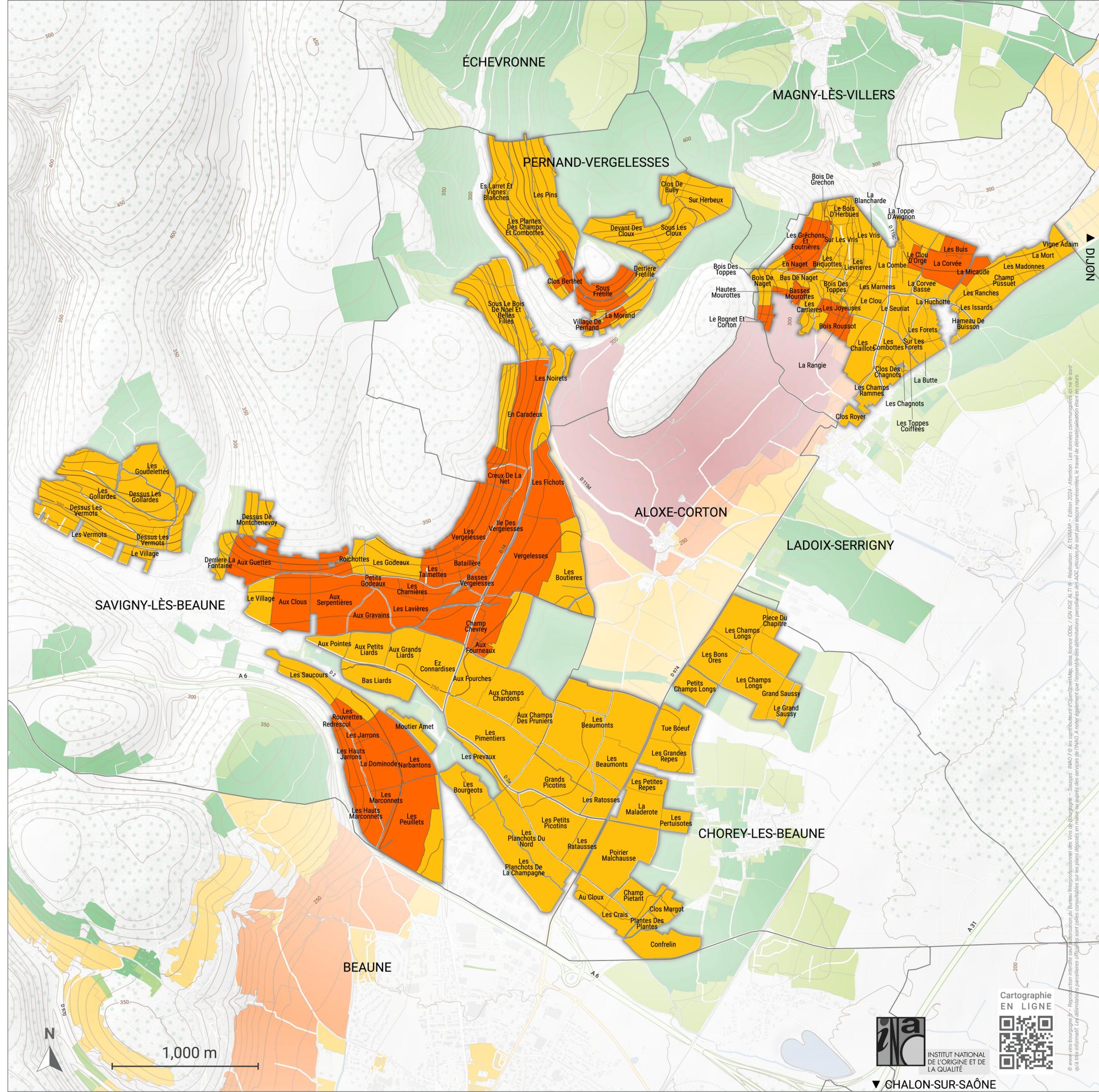
Appellation Village Côte de Beaune-Villages (Nord)



- Appellations Grands Crus
- Appellations Villages Premiers Crus
- Appellations Villages
Côte de Beaune-Villages
- Appellation Régionale Bourgogne
plus dénomination géographique
- Appellation Régionale Bourgogne
- Appellations Régionales



VINS DE
BOURGOGNE



Cartographie
EN LIGNE



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

CHALON-SUR-SAÔNE

© 2024 Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO). Réalisation : ALTERMAP - Édition 2024. Attention : Les données communiquées ci ne le sont qu'à titre informatif. Les délimitations parcelaires des AOC viticoles ne sont pas encore représentées, le travail de délimitation étant en cours.

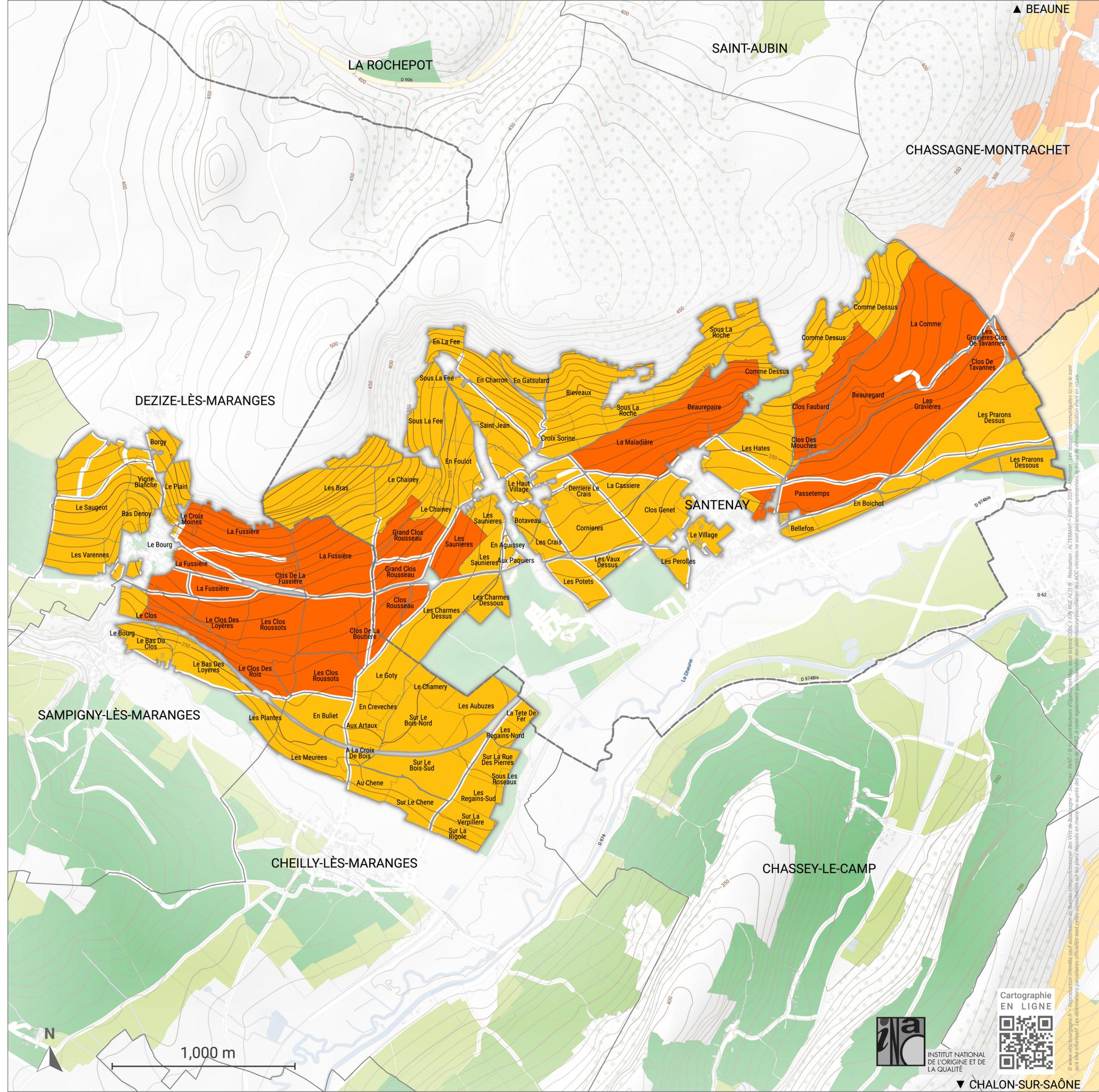
Appellation Village

Côte de Beaune-Villages

(Sud - 2)



- Appellations Villages Premiers Crus
- Appellations Villages
Côte de Beaune-Villages
- Appellation Régionale Bourgogne
plus dénomination géographique
- Appellation Régionale Bourgogne
- Appellations Régionales



© www.vins-bourgogne.fr - Reproduction interdite sans autorisation du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne - Sources : INAO / Le contributeur de OpenStreetMap sous licence ODbL / IGN RGE ALTI® - Réalisation : ALTERMAP - Édition 2024 - Attention : Les données communiquées ici ne le sont qu'à titre informatif. Les délimitations parcellaires officielles sont celles consultables sur les plans déposés en mairie ou auprès des services de l'INAO. A notre équipement qui reconnaît les délimitations parcellaires des AOC viticoles ne sont pas encore représentées, le travail de délimitation étant en cours.

